

Conseil d'école – Trimestre 1

Vendredi 04 novembre 2016

◆ **Présentation des membres du Conseil d'Ecole**

Directeur : M. CORDIER

Enseignants : Mmes BRETILLE, COUTY, DEMANGEOT, DESAUNAY, EISESTEIN-GAUBERT, ESTOURNES, FERNANDES, HEMERYCK, JENOVACKY, LISSE, MARZOLI, MONTEIRO, MORIZOT, NESTORET, PINERO, RIBAUT et THUNEVIN, et MM. LARMURIER et MORVAN

DDEN : M. FLEURY

Mairie : M. BOEDEC (Maire), MM. KECHEROUD, HAUSOIS, RAMDANI, CLEMENT et Mme BEAUVILLAIN

Parents PEEP : Mmes LIEVIN, BENNIS, DELCOURT, GAILLARD, RETIERE, TOURAT et M. BRETON

Parents FCPE : Mmes BILLET, LEONELLI-REGUL, PAPIN, REDIER, TAVARES

Parents APAP : Mmes GACHON, ENEE, GERNIGON

◆ **Révision du règlement intérieur**

Dans les « DISPOSITIONS PARTICULIERES » - « 1 : Vivre bien à l'école » la phrase « Les parents qui accompagnent les élèves en sortie doivent s'abstenir, durant cette sortie, de porter tout signe religieux ou politique ostensible. » est ajoutée.

Le nouveau règlement intérieur est adopté.

◆ **Bilan de la rentrée 2016 – 2017**

Ouverture de la 17^{ème} classe

Un budget spécifique a été alloué à l'ouverture de la classe par la Mairie (fournitures de tables, chaises, tableau). Le budget a été dépensé, l'enseignante a commandé des livres et fichiers pour les élèves.

Effectifs : 449 élèves ont fait leur rentrée.

CP A 24 B 25 C 25 D 23

CE1 A 24 B 26 C 27 D 26

CE2 A 26 B 26 C 26

CM1 A 30 B 29 C 30

CM2 A 27 B 28 C 27

21 ENSEIGNANTS et 7 AVS

1 directeur déchargé de classe

Mme GRANGER maîtresse E

Mme BILAT qui s'occupe des enfants du voyage

Mme GASSMANN : psychologue scolaire

Mme LOISET qui vient 1 à 2h par semaine pour les non-francophones.

Organisation des mi-temps

Les enseignantes se sont organisées pour gérer les mi-temps. Beaucoup de préparations sont faites pour bien gérer les transitions.

Pour éviter les cartables trop remplis : les maîtresses sont bien vigilantes pour répartir la charge.

◆ **Fonctionnement de la restauration scolaire**

Encore trop d'enfants sont non-inscrits mais présents à la cantine en ce début d'année. Cela entraîne des problèmes de gestion des repas. Malgré la majoration applicable de 0,50 cts, certains parents n'ont toujours pas inscrit leur enfant. Cela pose des problèmes de quantités insuffisantes pour les enfants qui mangent au dernier service. Pensez à l'inscription à l'année !!

Chaque matin les maîtresses perdent un temps précieux pour mettre à jour la liste des inscriptions pour la cantine.

La mairie envisage l'application de pénalité plus dissuasive que 0,50 cts à l'égard de ces familles qui pénalisent la collectivité.

IL EST TRES IMPORTANT D'INSCRIRE LES ENFANTS via le portail en ligne <http://espace-famille.ville-cormeilles95.fr/> ou via le service Education Jeunesse de la Mairie.

Nouveauté : une pénalité de 6 euros sera mise en place pour les familles n'ayant pas fournies le dossier administratif sur l'espace famille de la ville.

Le responsable du CLAE nous précise qu'il est bien prévu de mixer les ordres de passages, pour que cela ne soit pas toujours les CM2 C en dernière position (dernier service). Les CP passent toujours en premier.

◆ **Fonctionnement du CLAE**

En septembre, il y a eu des soucis de présence des animateurs, des démissions et des absences à combler dans les autres établissements de la ville. Il n'y a donc pas eu beaucoup d'activités au CLAE, pour favoriser la sécurité des enfants. Des jeux dans la cour étaient mis en place, sous la surveillance des animateurs.

Nouveauté mise en place au retour des vacances de la Toussaint : suite à la mise en place d'un contrôle à l'entrée des écoles depuis le plan Vigipirate écarlate, 3 animateurs étaient réquisitionnés pour faire 'la surveillance' au portail.

La Mairie a consulté les fédérations de parents d'élèves pour mettre en place un nouveau système pour le CLAE. Les animateurs présents à la grille sont maintenant libérés pour retourner s'occuper des enfants. Les parents seront contrôlés à l'entrée (recrutement d'agents municipaux en cours) et ils iront récupérer leurs enfants dans les CLAE.

RAPPEL : Il est strictement interdit de rentrer dans les bâtiments sur les heures de CLAE (même pour aller récupérer un vêtement). Il s'agit de mesures de sécurité.

◆ **Temps d'Activités Périscolaires**

Ils ont démarré depuis le 12 sept. Le programme est transmis via les enfants.

Les fédérations de parents ont demandé l'affichage du programme dans le panneau mis à disposition devant l'école et/ou la mise en ligne de ce programme dans l'espace famille ou sur le site de la ville.

Ce sont d'abord les CM1 / CM2 qui y ont accès, pendant que les CP / CE1 / CE2 prennent leurs repas. Ensuite, il y a une rotation. Pour information, c'est au plus tard à 13h10 que rentrent les derniers enfants dans la cantine.

Ils ont donc une demi-heure pour leur repas.

Les TAP sont présentés en chaque début de période aux enfants et ils y vont s'ils le veulent. Il n'y a pas de système d'inscription. Au moment du TAP, les animateurs font un appel et y vont les enfants qui le souhaitent.

◆ **Sécurité aux abords de l'école**

Il est à l'étude la mise en place de 2 entrées différenciées, l'une pour la maternelle et l'autre pour l'élémentaire par les services techniques de la ville. La ligne jaune a été tracée pour aider la circulation des enfants au moment des sorties. Il est demandé aux parents de bien respecter le processus et de se reculer dès qu'ils ont récupéré les enfants de maternelle et attendent les élémentaires. Il en va de la sécurité de tous.

L'école sera aussi dotée d'un ascenseur dans le cadre de la mise en place du plan 'handicap' pour la ville.

◆ **Crédits alloués par la Mairie**

1480 euros ont été demandés par l'équipe pour le projet d'école : 1329,63 ont été accordés.

1500 euros ont été alloués pour la mise en place de la nouvelle classe de CPD.

39 euros par élève sont alloués par la Mairie (pour info, baisse de cette somme à 38,50 euros annoncée pour 2017).

Budget transport : 9 990 euros alloués pour l'année 2016.

Les fédérations de parents d'élèves ont remercié la Mairie.

◆ **PPMS**

3 types d'exercices très graduels ont été faits pour préparer les enfants en cas d'intrusion dans l'école.

Un signal d'alarme est différent pour chaque cause d'alerte (confinement / intrusion / évacuation).

Les fédérations de parents d'élèves ont remercié l'équipe pédagogique pour leurs efforts et leur manière de procéder. Il n'y a pas eu de situation d'angoisse ou stressante.

◆ **Activités scolaires hors de l'école (Vigipirate, sorties, classes de découverte, piscine, sport...)**

Les enseignants ont déjà présenté leur projet en début d'année lors des réunions de parents.

Tout au long de l'année, seront proposées aux enfants des activités en lien avec le programme culturel de la ville (Théâtre/Cinéma et Musées Réunis). Il y aura aussi des projets sur des thèmes variés et selon les niveaux : les animaux, le cirque, le handicap, l'écologie, la citoyenneté, etc.

Des rencontres sportives (ultimate, rugby, piscine, rollers, ...) avec d'autres établissements sont à l'étude ainsi que des rencontres avec des professionnels (intervenant bénévolement dans les classes) et des sorties hors Paris (en raison du plan vigipirate).

Le budget alloué par la Mairie et la coopérative scolaire sera utilisé pour financer des actions en lien avec les projets.

Les fédérations de parents d'élèves ont bien rappelé qu'elles étaient à l'écoute de l'équipe enseignante pour l'aider à mener à bien leur projet de classe et qu'elles remerciaient l'engagement personnel que cela représentait pour les enseignants.

◆ **Bilan coopérative**

5 002,28 euros pour la coopérative générale dont 1 773,40 euros pour les classes

Un spectacle au théâtre du Cormier (ou son équivalent en coût) sera proposé avec cette somme qui représente une dotation de 4,60 eur/élève.

Pour information, la coopérative générale de novembre 2016 a un solde inférieur de 1 174 euros par rapport à novembre 2015. (il n'y a plus de fête de fin d'année qui permettait de récolter des fonds pour financer la coopérative scolaire).

Les fédérations de parents d'élèves ont proposé plusieurs idées à l'équipe enseignante pour alimenter la coopérative si nécessaire, vente de gâteaux, tombola, cartes à gratter... et se rendront disponibles si besoin pour soutenir l'équipe enseignante dans la réalisation de ces projets pour les enfants.

◆ **Date des prochains Conseils d'école**

VENDREDI 10 MARS 2017 et MARDI 20 JUIN 2017 à 18 h

Secrétaire de séance, Delphine LIEVIN, pour la PEEP.

La séance est levée à 19h45.